

INSCRIPTION CANTINE et GARDERIE

Année scolaire 2018/2019

Ce formulaire est à compléter pour tous les élèves, pour l'inscription à la cantine et à la garderie.

Les renseignements obligatoires sont caractérisés en gras. UNE SEULE FICHE PAR FAMILLE.

NOM et PRENOM des enfants	Date de naissance	Classe en sept 2018

Renseignements relatifs aux parents.

	PERE	MERE
Nom Prénom		
Adresse Code Postal - Ville		
Tel. Domicile		
Tel. Portable		
Tel. Travail Nom de l'employeur		
Email		
N° Allocataire	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA N° :	
Autre Personne à prévenir en cas d'accident	Nom/prénom : Téléphone :	
Médecin traitant	Nom :	Tel :

Situation familiale : mariés divorcés vie maritale pacsés célibataire(s) veuf(ve)

En cas de séparation, Nom et Prénom du parent qui prendra en charge la facturation :

En cas de vie maritale ou PACS (autre que le père ou la mère), Nom et prénom du conjoint

Une facture est établie chaque mois en fonction des présences de votre (vos) enfant(s). Les factures sont à régler en mairie. Vous pouvez payer par prélèvement automatique (joindre un RIB), en ligne, en chèque ou en espèces.



Toute inscription aux services suppose une présence assidue de votre enfant. En cas d'absence ponctuelle, vous devez la signaler par écrit à l'enseignant.

INSCRIPTION CANTINE

NOM et PRENOM enfant(s)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Allergies à spécifier dès lors qu'elles sont avérées (alimentaires, médicamenteuses ou autres) et prendre contact avec : Mme DUMAS Annie au 05 55 84 51 81.

En cas de fréquentation uniquement occasionnelle, cocher ici *Merci, dans ce cas, de bien vouloir prévenir le service de restauration scolaire de la présence de votre(s) enfant(s) au plus tôt.*

Horaires : * Ecole Maternelle de 11H45 à 13H35 / * Ecole Élémentaire : de 11H45 à 13H35

INSCRIPTION GARDERIE

NOM et PRENOM Enfant(s)	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi		Fréquentation Occasionnelle
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	

A compléter même si votre enfant n'utilise pas ce service (en cas de nécessité durant l'année scolaire).

Horaires :

- ❖ Les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 7H à 8H20 et de 16H30 à 19H00

Personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant munie(s) de sa (leurs) carte(s) d'identité :

Nom Prénom	Lien de parenté	Téléphone(s) Fixe et/ou portable

Fait à ALLASSAC, le

Signature du père,

Signature de la mère,